EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

ACQUISITION PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF ET REVENTE A LOGIDOME DE L'IMMEUBLE SITUE 23 AVENUE DE L'UNION SOVIETIQUE

Dans le cadre de sa politique en matière de logements sociaux, il serait intéressant que la Ville demande à l'EPF/SMAF d'acquérir aux Consorts CHEVRIER, un immeuble sis 23 avenue de l'Union Soviétique (cadastré HW n° 330) pour 210 000 €, conformément à l'estimation des Domaines.

Par ailleurs, Logidôme propose une opération d'acquisition-amélioration en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) sur cet immeuble qui permettrait la restructuration de 300 m² de surface en logements locatifs sociaux.

Cette opération pourra bénéficier de la réduction de 15 % prévue par le fonds de minoration foncière de Clermont-Communauté.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération qui remettra sur le marché, des logements sociaux réhabilités, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un accord à l'achat de cette propriété par l'EPF/SMAF, à sa revente à Logidôme et à la demande d'intervention du Fonds de Minoration Foncière de Clermont-Communauté.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 décembre 2007

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint,

Louis VIRGOULAY